

Votre supplément RENSEIGNEMENTS UTILES en pages centrales

BULLETIN MUNICIPAL N° 24 - 2009

sommaire

Supplément «Renseignements utiles» en pages centrales

1re de couverture : Votre nouveau conseil municipal (2008 - 2014) - photo Studio Martino

Mairie Tél. 02 37 99 14 95

Directeur de la publication : Marc Guerrini
Rédaction :
La commission du bulletin avec
la collaboration du secrétariat de la Mairie
Autorisation N° 2/93
Reproduction même partielle interdite

■

Conception - Edition
PUBLICITEL 26 rue du Petit Change
28000 Chartres Tél. 02 37 23 97 30

Dépot légal 1err trimestre 2009


S.A.R.L.
RAVAL'ENA
ENTREPRISE DE RAVALEMENT
- Ravalement
- Joints De Pierres
- Enduits Projetés / Grattés
Procédé avec GARANTIE DÉCENNALE
42, Rue de Loigny la Bataille 28150 - VOVES
Tél. : 06 20 64 34 81


AUTOCONTROL
L'INSPECTION TECHNIQUE
SPÉCIALISTE VOITURES ÉPOQUE
Pour les véhicules de collection, je me déplace pour effectuer un contrôle dit : non roulant
OUVERTURE
Lundi 13h - 18h
Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi
8h - 12h et 13h - 18h
Samedi 8h - 12h
Tél. 02 37 99 05 30
SARL C. T. A. V. ZA du Moulin Geargeot 28150 VOVES


CATENA
Quand vous bricolez, on est à côté.
Tél. 02 820 320 180
Fax 02 37 99 29 57
Services
DÉCOUPE DE BOIS - DÉCOUPE DE VERRE
REPRODUCTION DE CLÉS
horaire d'ouverture
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h
le samedi sans interruption 9h à 19h
ZA LE MOULIN GEARGEOT VOVES


ENT. BIZARD
Jean-François
MACONNERIE
COUVERTURE
TERRASSEMENT
ASSAINISSEMENT
AMENAGEMENT DE COMBLES
Tél.: 02 37 99 34 47
28150 Boisville la Saint Père


PEUGEOT Motocycles
YAMAHA
DERBI THE RED POWER
Blaise Ferré
4 rue du château d'eau VOVES
Cycles - Motos - Quads
Matériel Espaces Verts
Clés minute
Tél. 02 37 99 24 06
HONDA
Husqvarna
Outils WOLF


Quand on vous regarde faire des projets,
on a envie de vous accompagner


VAL DE FRANCE


A.V.T. CENTRE
Tél./Fax 02 37 32 23 45
Tél. 02 37 21 44 64
PRÉVENIR • DISSUADER • FAIRE FUIR • ÉVITER LE VANDALISME
Alarme toute marque
Vidéo
Télésurveillance
Climatisation
Automatisme de portails
Dominique MASSIAS
19 rue de la République
2810 PRASVILLE
Portable : 06 80 74 07 56
www.avtcentre.fr

éditorial



Le monde économique a connu une difficile fin d'année 2008. Il est fort probable que des conséquences se fassent ressentir au cours de l'année 2009.
Cependant, j'ai confiance en vous tous et en l'avenir. C'est sur vous et sur le fruit de votre travail que reposent les bases d'une économie saine. Vous êtes les forces vives de notre Pays, et il serait inutile de succomber à un quelconque marasme.
C'est au niveau local que l'élan doit être redonné.
Une nouvelle dynamique, un nouveau souffle pour Voves, voilà ce pour quoi vous avez élu ce nouveau conseil municipal. Depuis le mois de mars, mes collègues du conseil municipal et moi-même, œuvrons pour veiller au bien-être des vovéens tout en veillant sur l'état des finances communales.
Donner une aura à Voves, que les Vovéennes et Vovéens soient fiers de leur ville, non seulement d'un point de vue esthétique, mais aussi au regard de sa vitalité.
Nous souhaitons que Voves soit une référence, que l'on cite en exemple sa fête de la musique ou encore la fête de la pomme de terre !
Nous agissons pour que Voves soit une ville dynamique, c'est pour cela que nous serons toujours d'ardents défenseurs des commerçants, artisans et entreprises, leur pérennité sera le socle d'une vie locale harmonieuse.
Le bien-être des Vovéens c'est aussi assurer la sécurité, la tranquillité et l'ordre. C'est pourquoi, comme nous nous y étions engagés lors de notre campagne, nous avons mis en place un service de Police Municipale. La sécurité, ce sont aussi des aménagements spécifiques dans les rues de la ville et nous ne manquerons pas d'agir dans ce sens comme nous l'avons déjà fait Boulevard Maurice Viollette par exemple.
Je tiens à remercier chaleureusement les annonceurs qui ont permis la parution de ce bulletin que vous êtes nombreux à attendre.
Je vous souhaite à tous, chers Vovéennes et Vovéens, une bonne et heureuse année 2009 et soyez assurés que mon équipe et moi-même sommes à votre écoute pour améliorer chaque jour votre cadre de vie.

Votre Maire,
Marc GUERRINI

Votre nouveau conseil municipal



M. Marc GUERRINI
Maire



M. Franck FOURMAS
1er adjoint
Délégations :
- Démocratie locale
- Communication
- Prévention et sécurité
- Protocoles et cérémonies



M. Patrick PARIS
2e adjoint
Délégations :
- Vie associative
- Sports et loisirs



Mme Véronique LHOSTE
3e adjoint
Délégations :
- Vie culturelle
- Fêtes - Jeunesse
- Coordination du jumelage



Mme Micheline DOLLÉANS
4e adjoint
Délégations :
- Aînés - Handicap
- Petite enfance et famille
- Solidarité et action sociale
- Affaires scolaires
- Etat-civil



M. Francis CHARTIER
5e adjoint
Délégations :
- Développement durable
- Urbanisme - Travaux
- Cadre de vie (environnement, circulation et stationnement)
- Rapporteur du budget

LES CONSEILLERS

M. Serge FLOHIC
Mme Marie-Hélène MASSOT
M. Rémy PROUST
Mme Pascale FAUCONNIER
Mme Virginie SACLIER
M. Julien POULAIN
Mme Viviane BLIN
M. Thierry BRUNEAU
M. Michel LE MERLUS
M. Jean-Pierre BEAUHAIRE
M. Frédéric LHEUREUX
M. Gérard PLOQUIN
M. Pascal LE GUEVELLOU
M. Jacques TICOT
Mme Martine BOULLIÉ
Mme Sylvine CARNIS

Les commissions communales

Commission du budget et des finances
M. Marc Guerrini, maire
et les 5 adjoints
4 titulaires : M. Serge Flohic, M. Pascal Le Guevellou, M. Rémy Proust, Mme Sylvine Carnis
4 suppléants : M. Frédéric Lheureux, Mme Viviane Blin, M. Michel Le Merlus, M. Jean-Pierre Beauhaire.

Commissions des sports et loisirs
M. Marc Guerrini, maire
et les 5 adjoints
4 titulaires : M. Julien Poulain, Mme Viviane Blin, Mme Martine Boullié M. Michel Le Merlus
3 suppléants : M. Pascal Le Guevellou, M. Rémy Proust, Mme Sylvine Carnis.

Commission de l'aménagement du territoire
M. Marc Guerrini, maire
et les 5 adjoints
4 titulaires : M. Rémy Proust, M. Thierry Bruneau, M. Gérard Ploquin, M. Jacques Ticot
4 suppléants : M. Pascal Le Guevellou, M. Julien Poulain, M. J.-Pierre Beauhaire, M. Michel Le Merlus

Commission communication et démocratie locale
M. Marc Guerrini, maire
et les 5 adjoints
4 titulaires : Mme Virginie Saclier, Mme Pascale Fauconnier, M. Rémy Proust, Mme Sylvine Carnis
4 suppléants : Mme Martine Boullié, M. Frédéric Lheureux, M. Gérard Ploquin, M. Michel Le Merlus

Commission des aînés
M. Marc Guerrini, maire
et les 5 adjoints
4 titulaires : M. Pascal Le Guevellou, M. Serge Flohic, Mme Marie-Hélène Massot, Mme Sylvine Carnis
3 suppléants : Mme Martine Boullié, M. Gérard Ploquin, M. Jean-Pierre Beauhaire.

Commission prévention et sécurité
M. Marc Guerrini, maire
et les 5 adjoints
4 titulaires : M. Pascal Le Guevellou, M. Serge Flohic, Mme Virginie Saclier, M. Jacques Ticot
4 suppléants : Mme Marie-Hélène Massot, M. Rémy Proust, M. Julien Poulain, M. J.-Pierre Beauhaire.

Commission d'appel d'offres
M. Marc Guerrini, maire
3 titulaires : M. Francis Chartier, M. Thierry Bruneau, M. Jacques Ticot.
2 suppléants : M. Frédéric Lheureux, M. Michel Le Merlus.

Commission des fêtes et culture
M. Marc Guerrini, maire
et les 5 adjoints
4 titulaires : Mme Pascale Fauconnier, Mme Virginie Saclier, M. Julien Poulain, M. Michel Le Merlus
4 suppléants : M. Serge Flohic, Mme Viviane Blin, Mme Martine Boullié, Mme Sylvine Carnis.

PORTRAIT D'UNE ÉLUE



Après 6 mois de commissions, de conseils municipaux, je ne suis pas déçue d'avoir été élue.

Présentez-vous :
Je m'appelle Sylvine Carnis, secrétaire comptable à l'entreprise de charpente Peltier, j'habite Voves depuis 25 ans. Je suis mariée et maman de 2 enfants, Gabin et Ninon, scolarisés tous les deux dans les écoles de Voves.

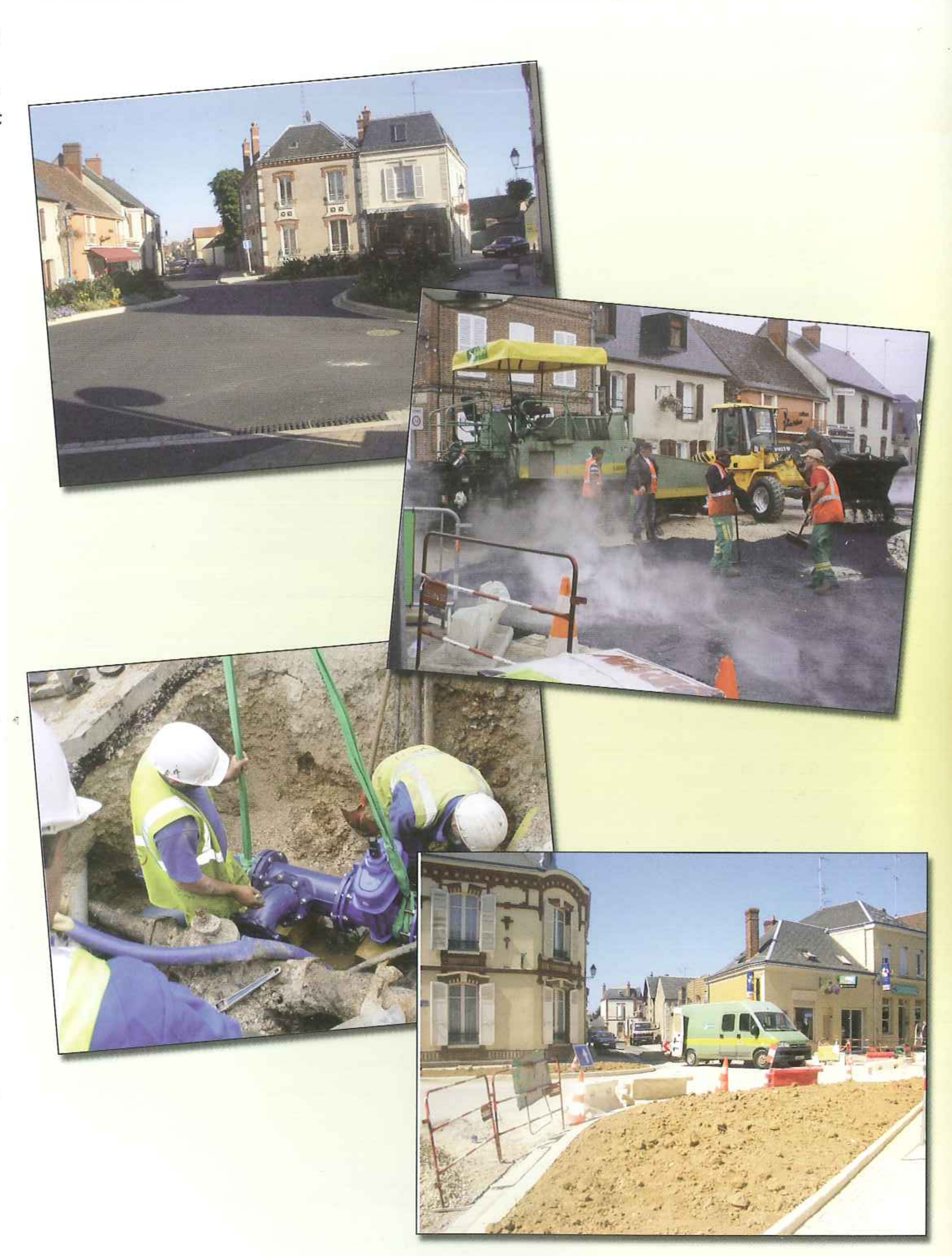
Qu'est-ce qui vous a donné envie de vous investir dans l'action municipale ?
Participant activement dans des associations vovéennes (Art'Y'Show, théâtre amateur et FCPE, association de parents d'élèves), j'ai souhaité m'investir davantage pour partager les préoccupations quotidiennes des Vovéens.

En tant qu'élue, quel bilan dressez-vous à l'issue de ces premiers mois ?
Après 6 mois de commissions, de conseils municipaux, je ne suis pas déçue d'avoir été élue. Ce n'est pas toujours facile d'être du côté de l'opposition, surtout pour un premier mandat ; on ne peut pas être au courant de toutes les ficelles des dossiers municipaux et donc il faut savoir poser les bonnes questions et parfois quand on n'est pas d'accord, savoir se faire entendre.
Mais malgré tout ça, je prends plaisir à collaborer aux projets et je souhaite que ces prochaines années se déroulent dans un climat serein.

Avez-vous un souhait pour l'année 2009 ?
D'une part, je voudrais souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année à tous les Vovéens et d'autre part, j'espère que l'année à venir soit riche en partage malgré un contexte économique plutôt sombre.

L'aménagement du centre bourg

Commencé en 1999, il est aujourd'hui terminé. Cette année, la phase 3 a consisté en l'enfouissement des réseaux électriques, téléphoniques et de l'éclairage public, le renouvellement du réseau d'eau potable, ainsi que l'aménagement de surface des voies et trottoirs.

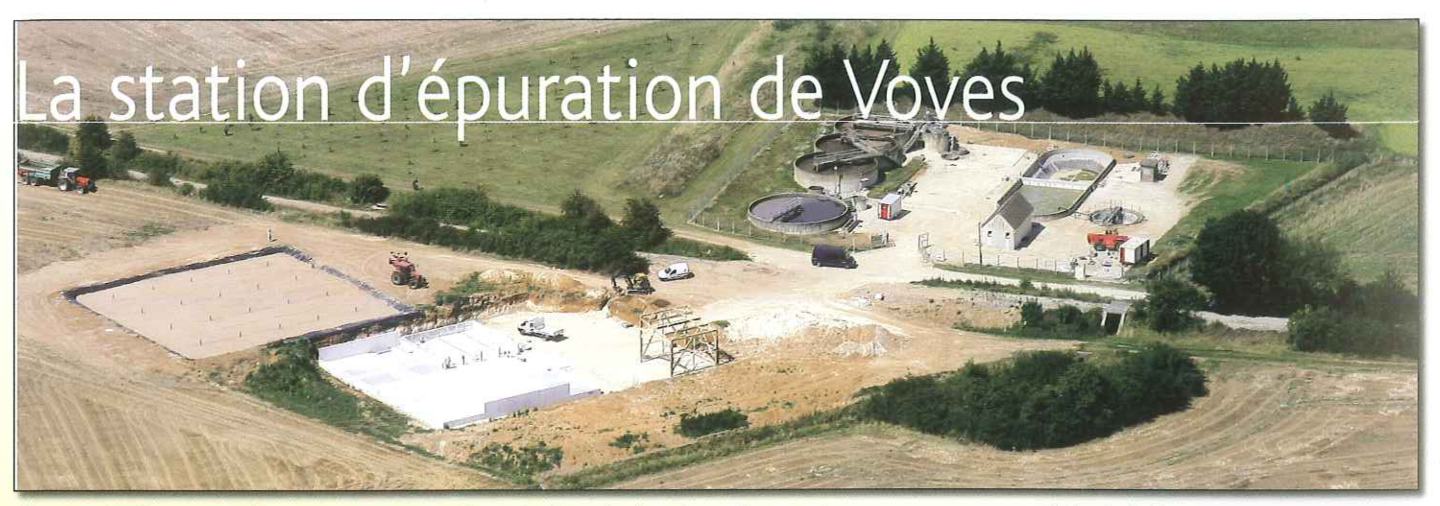


Sont concernés les rues des Claies et le carrefour formé par les rues de la République, Roger Gommier, de Verdun et Loigny-la-Bataille ainsi que la ruelle de la Chasse avec la création de plusieurs parterres de fleurs.
Afin d'améliorer la sécurité et le stationnement, les rues de Verdun et Aristide Briand sont en sens unique, un mini giratoire sera réalisé au carrefour des rues Jules Langlois, Aristide Briand, de Verdun et Pierre Curie.
Le montant de ces travaux est de 797 000 € TTC subventionnés à hauteur de 37,26 %.
Ces prestations s'inscrivent dans une démarche d'accueil agréable de notre ville et nous permettent de poursuivre l'embellissement et l'amélioration de notre cadre de vie.
Les entreprises retenues pour ce marché sont
- Entreprise Maisière
- CEGELEC

Le cabinet Leroy a réalisé ce projet et permis une collaboration efficace avec les services administratifs et techniques de la Ville de Voves.

F. Chartier

DÉPENSES		RECETTES		%
Global travaux	797 000 € TTC	Subventions	297 000 €	37,27 %
		Prêt	500 000 €	62,73 %
		Autofinancement	0 €	-
	797 000 € TTC		797 000 €	100 %



La station d'épuration de Voves

Cette année, une mise aux normes et la création de la plate-forme de compostage ont été réalisées pour un montant de 1 021 951 € avec 61 % de subvention.

Des pompes de relevage déchiqueteuses, un tamis rotatif aquanet, un bassin d'orage de 300 m³, un filtre à sable drainé avant rejet vers le gouffre de Sazeray et des alarmes télémétriques ont été réalisés.
Le point important de ces travaux consiste en l'exécution d'une plate-forme de compostage.
Auparavant, les boues produites par la station étaient égouttées sur le site, stockées, déshydratées et incinérées par une entreprise spécialisée (opération onéreuse environ 30 000 €/an).
Avec cette plate-forme, les boues sont compostées avec les déchets verts.
Ces boues considérées comme un déchet, sont transformées en produit normé comme amendement organique utilisable en espaces verts, maraîchage et agriculture.
La production annuelle prévisible sera de 400 m³.
Ce produit est à disposition des habitants qui le souhaitent en contactant les services de la mairie.
Celui-ci correspond à une démarche environnementale de recyclage.

F. Chartier



DÉPENSES	RECETTES		%
Global travaux 1 021 951 € TTC	Subventions	657 876 €	61,37 %
	Prêt sept. 2008	60 000 €	33,69 %
	Prêt déc. 2007	280 000 €	
	Autofinancement	24 075 €	2,35 %

réalisations

POSE DE VANNE rue Gabriel Maunoury - rue Roger Gommier



Lors des travaux de cœur de ville, une vanne a été installée sur la canalisation qui dessert l'ensemble de Voves, sauf les rues Texier Gallas et Château d'Eau les allées St Mémain et Château d'Eau ainsi que les hameaux de Foinville et Villarceaux.
L'installation de cette vanne était nécessaire pour sectoriser Voves et éviter lors de prochaines fuites de couper l'ensemble de la ville.
Avant ces travaux, il n'était pas possible d'isoler uniquement la rue Roger Gommier.

Coût des travaux : 3 326 € TTC

Mary Crofils

INSTALLATION DE DEUX "STOP" boulevard Maurice Viollette

Dans un souci de mise en sécurité et dans la continuité du diagnostic réalisé par la DDE, des travaux ont été réalisés à savoir l'installation de 2 « stop » à l'intersection de la rue du Filoir et une réduction de la voie de circulation par marquage hachuré afin de réduire la vitesse et de protéger les abords des écoles et du collège.

Coût : 4 628,52 € TTC
+ peinture au sol

Mary Crofils



ANTENNE COLLECTIVE - rue Hélène Boucher



Un amplificateur a été installé sur l'antenne collective communale du lotissement du Bicentenaire afin de réduire les dysfonctionnements et la mauvaise réception de certains postes de télévision. Un contrôle a encore été effectué fin septembre début octobre.
Il est important de préciser que des amplificateurs inviduels installés chez des particuliers pourraient causer une mauvaise réception.
Coût : 744,12 € TTC

Mary Crofils

ACHATS DE VÉHICULES

Avec le recrutement du policier municipal, l'achat d'un véhicule destiné à la police municipale était indispensable.

Il a également été décidé d'acquérir un véhicule affecté au service Eau Assainissement. Un programme pluriannel des véhicules a également été mis en place.

Coût des deux véhicules : 34 000 € TTC

Mary Crofils

BARRIÈRES rue de la République

Afin d'éviter tout stationnement génant auprès de certains de nos commerces et de permettre l'installation de terrasses de café au niveau de la rue de la République, des barrières ont été installées par les services techniques de la Ville.
Le matériel étant déjà en stock au dépôt communal, cette opération n'a pas coûté un euro sur l'exercice 2008.

Mary Crofils





MISE EN SÉCURITÉ à Genonville

En 2008, un essai de plusieurs mois a eu lieu dans le but de rétrécir la chaussée avec sens prioritaire.
À terme une opération de sécurité tenant compte des remarques sera réalisée.

Mary Crofils



ACHAT D'UNE LAME DE DÉNEIGEMENT

Pour mieux servir les Vovéens, il a été décidé d'installer une lame de déneigement sur un tracteur
Coût : 7 534,80 € TTC

LE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

En 2008 le PLU a fait l'objet d'une mise à enquête publique, après réunion des personnes publiques associées. En 2009, une révision sera mise en place sur plusieurs points pour coïncider avec de nouvelles opportunités ou pour faire suite à des demandes de particuliers jugées recevables.

PRESBYTÈRE

Le changement de la chaudière du presbytère a été réalisé fin d'année 2008 par l'entreprise Quinet.
Coût : 8 000 € TTC

HYDROCURAGE

En 2008, l'hydrocurage des réseaux d'assainissement a concerné les rues suivantes : Guynemer, Roger Gommier, Loigny-la-Bataille, boulevard Maurice Viollette jusqu'au carrefour de la rue Jean Moulin. Les travaux ont été réalisés par Bertrand Assainissement. Coût : 150 € par mètre, soit environ 1 600 € pour les rues susnommées. L'opération sera reconduite en 2009.

FAUCHAGE DES CHEMINS COMMUNAUX

Après la panne de l'épareuse communale et compte tenu du coût des réparations, il a été décidé de faire appel à une entreprise privée pour le fauchage des chemins communaux. À compter de 2009, il conviendra de prévoir 2 passages par an.
Coût : 3 993 € TTC pour un passage

Mary Crofils

réalisations

UN NOUVEAU COLOMBARIUM



Un nouveau colombarium a été installé par l'entreprise Denèque. Un espace cinéraire avec projet arboré a vu le jour et sera finalisé en 2009. Une allée centrale avec des emplacements de cavurnes de chaque côté de cette allée permettront un recueillement dans le respect de l'intimité des familles.

Coût : 5 500 € TTC

Mary Crofils

LOGO

Voves
Une ville dans le vent !

La Ville de Voves s'est doté d'un nouveau logo qui représente bien Voves, une ville dynamique proche de son patrimoine et de son terroir. L'agence Abellya a travaillé en étroite collaboration avec les services administratifs et la commission communication.

Coût : 944,84 € TTC

PARKING SNCF



Les travaux d'assainissement et d'éclairage à la charge de la commune ont été réalisés par les services techniques de la Ville. Fin 2008, la SNCF a créé 24 places supplémentaires conformément à la convention tripartite (Conseil Régional, SNCF, Commune de Voves, Conseil Général). Lors d'une réunion en octobre 2008, il a été annoncé la réalisation de travaux sur le tronçon Voves – Bonneval pendant la période estivale afin d'éviter toute gêne aux usagers. Une desserte par autocar sera mise en place. La gare de Voves devrait également en 2009 être dotée de nouveaux automates pour la billetterie.

En 2010, des travaux devraient voir le jour sur la portion Voves-Auneau, également en période estivale. Vu la hausse du nombre de passagers entre Voves et Auneau, (+ 12 %), ces travaux devraient pemettre de gagner 7 minutes lors du trajet Voves - Paris.

Mary Crofils

TRAVAUX EN PRÉVISION POUR 2009

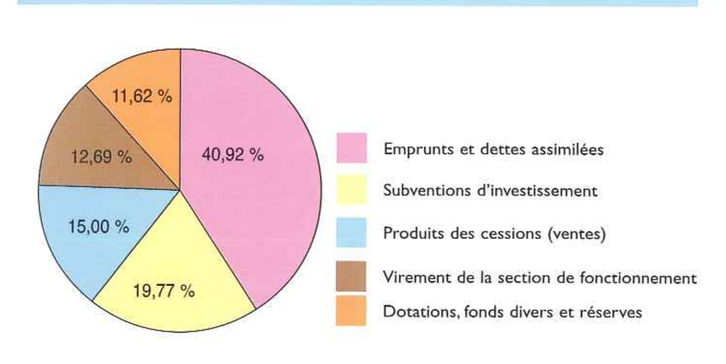
- Places de stationnement réservées aux personnes handicapées
- Places de stationnement au bd Maurice Viollette
- Réfection de la place du marché
- Achat de défibrillateurs
- Aménagement carrefour rue J. Langlois, rue de Verdun – Aristide Briand
- Réfection de trottoirs

budget 2008

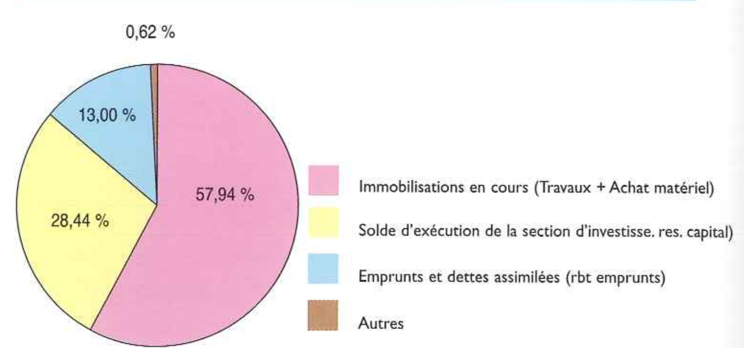
Les finances locales à la date d'octobre 2008

Présentation du budget 2008 par chapitre en recettes et dépenses d'investissement et en recettes et dépenses de fonctionnement. Il a été voté un budget 2008 en équilibre de la façon suivante : fonctionnement 1 938 146 € et investissement 1 733 506 €.
La commune apporte son soutien aux diverses associations de Voves et leur réserve une enveloppe qui s'élève à la somme de 30 000 € qui est versée sous forme de subventions.

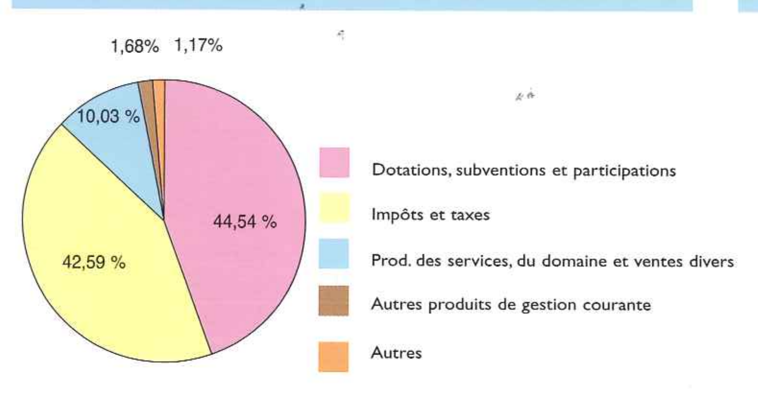
RECETTES D'INVESTISSEMENT



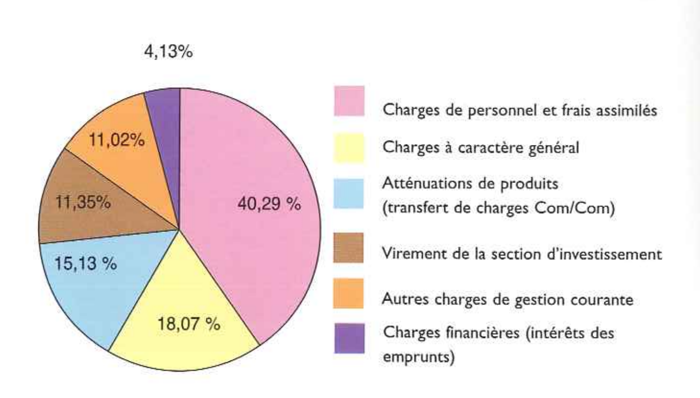
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



RATIOS/HABITANT : BUDGET PRINCIPAL

	COMMUNE DE VOVES				DÉPARTEMENT
Années	**2005**	**2006**	**2007**	**Moyenne**	**Moyenne**
Impôts	223	241	250	238	309
Total des ressources de fonctionnement	613	767	632	670,6	770
Charges de personnel	271	261	266	266	270
Total des charges de fonctionnement	577	654	603	611,3	638
Encours de la dette	695	653	634	660,6	603
Dépenses équipements	115	177	164	152	284

Mary Crofils

Gilles Bogers,

AGENT DE MAÎTRISE PRINCIPAL, RESPONSABLE DES SERVICES TECHNIQUES DE LA COMMUNE DE VOVES



"Je remarque notamment un respect, une grande civilité des gens en général".

Gilles, depuis quand êtes-vous à la commune de Voves ?
Je suis arrivé à la commune de Voves le 1er mars 2003 en provenance de la ville de Gentilly.

Quel a été votre parcours professionnel ?
J'ai commencé par un CAP Espaces verts, j'ai ensuite passé un concours d'agent technique des espaces verts, puis un concours d'agent technique qualifié, spécialité floriculture. Enfin, j'ai suivi une formation ponctuée du concours d'agent de maîtrise « techniques générales » (voirie et bâtiments).

Quelle est votre fonction au sein de la commune ?
Lorsque je suis arrivé à Voves, j'ai assuré le poste de responsable du service espaces verts et fleurissement, Michel Vivien avait alors la responsabilité des services techniques. Mon arrivée coïncidait avec une réorganisation des services techniques, trois pôles ont été alors créés : une équipe « environnement, voirie » encadrée aujourd'hui par Guy Travers, une équipe « espaces verts, fleurissement » sous la responsabilité de Sébastien Boissière et une troisième équipe « service des eaux – bâtiments » que dirige Joël Martin.

Quelques temps avant ma prise de fonctions, la commune avait consacré des investissements importants au niveau du fleurissement, mon embauche a dès lors été envisagée pour une bonne coordination de ce service. Ces investissements ont d'ailleurs très vite porté leurs fruits puisque dès 2003 la Ville de Voves décrochait une première fleur au concours des Villes et Villages fleuris et une deuxième fleur l'année suivante.
À partir du 1er février 2008, j'ai travaillé en binôme avec Michel Vivien pour me familiariser avec les fonctions qu'il assumait. Depuis son départ, le 1er mai j'ai sous ma responsabilité cette équipe de 12 personnes.

2008 a effectivement vu de nombreux changements avec le départ à la retraite de 4 personnes des services techniques, cela a-t-il causé des difficultés ?
Concrètement, un de ces départs a été remplacé, celui de Gérard Arondeau par Bruno Perrin au sein de l'équipe « environnement, voirie ». Les autres départs ont simplement engendré une réorganisation du travail et une plus grande polyvalence des agents.
En 2009, les services techniques vont être renforcés par le recrutement d'un agent affecté à diverses tâches, il lui sera demandé une polyvalence entre la voirie et les espaces verts.
La réorganisation a été d'autant plus nécessaire que la création de la plate-forme de compostage génère selon moi une activité correspondant à un demi-poste.

Le fait d'habiter à Voves est-il nécessaire pour le responsable des services techniques ?
Ce n'est pas une nécessité, c'est une obligation. Ma disponibilité doit être totale, je dois pouvoir répondre présent dès lors qu'un problème survient sur le territoire de la commune. Je dois participer aux commissions des travaux, etc.

Les commissions des travaux vous permettent-elles d'appréhender les attentes des élus ?
Ma participation aux commissions constitue un prolongement aux constatations sur le terrain avec les élus. Je suis de toute façon un lien entre eux et la réalisation des travaux sous la responsabilité de la secrétaire générale, de l'adjoint en charge des travaux et du Maire.

Votre rôle principal consiste donc à surperviser les travaux réalisés ?
J'ai effectivement en charge le contrôle des travaux des équipes des services municipaux, ainsi que ceux des entreprises privées qui interviennent sur le domaine communal. Je suis d'ailleurs régulièrement en contact avec ces dernières pour l'élaboration de devis... J'ai des contacts fréquents avec la population sur des demandes précises. J'ai en charge la surveillance des réseaux publics communaux. Je participe à l'élaboration des projets.
Enfin j'ai également un travail administratif important, commandes, vérification des factures, réalisation des plannings de congés et de travail.

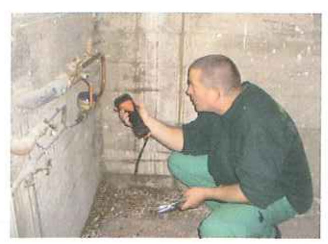
Un petit mot sur le rôle formateur des Services Techniques ?
Oui, je n'oublie pas que depuis 2003, nous avons un rôle formateur assez important. Neuf apprentis sont déjà passés par nos services. Nous en avons actuellement deux parmi nos effectifs. Tous en général étudient à La Saussaye dans le domaine des espaces verts.

Avez-vous un message à faire passer aux Vovéennes et Vovéens ?
Je remarque notamment un respect, une grande civilité des gens en général. Je voudrais indiquer que je suis très concerné par le respect apporté aux agents travaillant dans la ville. Ils le méritent amplement.

Patrick Bugeaud,

ADJOINT TECHNIQUE AU SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

"Oui, mais il y a un autre gros "morceau". Le relevé des compteurs d'eau ainsi que tous les relevés liés aux départs et arrivées des habitants".



Patrick, depuis quand êtes-vous à la commune de Voves ?
J'ai commencé le 9 mai 2008.

Quel a été votre parcours professionnel ?
J'ai une formation initiale de plombier-chauffagiste. J'ai travaillé en usine pendant une vingtaine d'années, je faisais de la maintenance en câblage cuivre et acier.
J'ai également eu une expérience de gérant de bar.

Quelle est votre fonction au sein de la commune ?
J'ai remplacé Jean-Marc Guéret, je travaille au sein du service des eaux et de l'assainissement sous la responsabilité directe de Joël Martin.
Mon travail consiste en la maintenance quotidienne des sites comme la station d'épuration, le château d'eau, les fontaines et les réseaux en général. Tous les jours, week-ends compris, nous devons effectuer des relevés sur les différents compteurs.
À la station, je dois veiller au traitement de l'eau, des boues et du compost.

Du compost ?
Oui, car environ deux mois avant mon arrivée, une plate-forme de compostage a vu le jour et son bon fonctionnement fait partie de mes attributions. Je dois également assurer le suivi des contrôles faits sur l'eau et le compost par des laboratoires qualifiés.
Ce dernier a subi sa première analyse au mois de septembre et nous avons l'assurance qu'il est désormais exploitable.

La station, le château d'eau et l'entretien des réseaux sont donc vos principales activités ?
Oui, mais il y a un autre gros « morceau ». Le relevé des compteurs d'eau, ainsi que tous les relevés liés aux départs ou arrivées d'habitants. Bien sûr, la gestion des compteurs implique que ceux-ci soient en bon état de fonctionnement, c'est pourquoi je suis amené à en changer régulièrement.
Concernant les compteurs d'eau, je suis en contact régulier avec Amélie Breton, qui aux services administratifs s'occupe de la facturation de l'eau. C'est avec sa collaboration que je suis amené à résoudre des dysfonctionnements.

Selon vous, le fait d'habiter à Voves a-t-il eu une importance ?
Oui, je le pense. En cas de problème le soir ou le week-end pour une fuite ou un engorgement des réseaux, je dois pouvoir me rendre disponible assez facilement. Cela a d'ailleurs été très vite le cas, par exemple au mois d'août, j'ai dû intervenir quatre fois en dehors de mes horaires de travail.

Devrez-vous vous former sur quelques points particuliers ?
Dans ce métier beaucoup de choses ne s'improvisent pas et c'est pour cela que les différentes formations vont s'enchaîner. Tout d'abord une formation sur l'eau potable et les boues activées. Ce sont des formations conseillées par le SATESE (Service d'assistance technique et d'étude aux stations d'épuration). En parallèle, je devrai me former sur la conduite d'engins et de véhicules (tractopelle, Manitou) et passer le permis poids lourd.







Philippe Thai,

CHEF DE POLICE MUNICIPALE

"Je m'applique d'abord à adopter un rôle de prévention et non de répression".



Philippe, depuis quand êtes-vous à la Commune de Voves ?
J'ai commencé le 2 mai 2008.

Quel a été votre parcours professionnel ?
J'ai un CAP de mécanicien. Mais j'ai depuis toujours une passion pour le corps militaire, la police. Mon souhait était de rentrer dans l'armée pour servir comme plongeur. En 1976, j'intègre l'armée de Terre à Rambouillet dans une section de blindés où j'ai suivi une formation de pilote de chars. Et de là j'ai enfin pu accéder à une section de plongeurs, plongeurs d'aide au franchissement plus exactement.

En 1983, j'ai quitté l'armée et j'ai trouvé un emploi dans la télésurveillance, puis comme contrôleur-rondier.

En 1988, j'ai passé le concours de police municipale et j'ai suivi une formation à Guyancourt. J'ai ensuite connu mon premier poste à la Ville de Rambouillet.

En 2001, j'ai bénéficié d'une mutation à Ablis jusqu'en 2008 avant de venir à Voves.

Quelles sont vos fonctions à Voves ?
Il s'agit d'une création de poste en tant que chef de Police Municipale. Pour l'instant, je m'applique à la mise en place des diverses fonctions de la Police Municipale, jusqu'à l'arrivée du prochain policier qui prendra ses fonctions en début d'année 2009. L'arrivée d'un nouvel agent permettra entre autre de renforcer la surveillance aux abords des écoles et du collège.

Pour l'instant, j'assure la sécurité aux abords des écoles, le contrôle du stationnement en ville, le contrôle de la gestion de l'urbanisme, l'installation et l'encaissement des droits de place du marché, les vacations funéraires, l'encaissement des droits de place des gens du voyage, la distribution de divers plis pour les élus et associations, le bon déroulement des festivités et cérémonies, un contact régulier avec les commerçants de la commune, l'enregistrement des chiens dangereux, etc. Je suis maintenant habilité à verbaliser toute personne si le besoin s'en fait ressentir.

Votre rôle premier n'est donc pas de verbaliser ?
Non, je m'applique d'abord à adopter un rôle de prévention et non de répression.

Quelle est selon vous la différence entre la Police Municipale d'une ville urbaine et de Voves ?
La prévention est très peu utilisée dans les grandes villes. Une ville de l'importance de Voves, le dialogue est primordial et plus facile. La verbalisation est le dernier recours. La population semble satisfaite de la mise en place d'une Police Municipale.





Voves capitale 2008 de l'archerie française

Début août, du 1er au 3, Voves est devenue le centre de la planète du tir à l'arc français, à l'occasion des championnats de France par équipe de clubs 2008.



Plus de 700 personnes venues de la France entière, dont 400 archers qui se sont affrontés au cours de 3 journées sur la distance olympique de 70 m, appelé FITA.





Parmi les 86 équipes présentes 2 équipes de l'Arc en ciel Vovéen qualifiées pour les phases finales. Celle en arc classique homme catégorie DR avec Kévin Cingland, Alexandre Mesland, Julien VandenBavière et Simon Fauconnier et l'équipe féminine en catégorie deuxième division nationale arc classique composée de Sandra Duval, Aurélie Hazebroucq, Justine Leveillard et Carole Rozenberger coachées par Aurore Trayant qui représentait la France aux JO de 2004.



LIRE ET FAIRE LIRE



Lire et faire lire, un appel aux retraités pour transmettre aux enfants le plaisir de la lecture.

La Communauté de Communes de la Beauce Vovéenne continue son partenariat avec la Fédération des Œuvres Laïques d'Eure et Loir. L'opération « Lire et faire lire », soutenue par plus de 120 écrivains reconnus comme Alexandre Jardin, Erik Orsenna ou Yann Queffelec, permet d'ouvrir la lecture dans un programme périscolaire mettant en relation les professeurs, des retraités bénévoles et la commune. Des séances de lecture seront organisées en petits groupes durant l'année scolaire au sein des écoles dans une démarche axée sur le plaisir de lire et la rencontre intergénérationnelle. La Communauté de Communes de la Beauce Vovéenne est à la recherche de retraités bénévoles. **N'hésitez pas à contacter la Bibliothèque de Voves au 02 37 99 18 11** aux horaires d'ouverture. Nous comptons sur vous.

M. Crofils



Droit d'accueil à l'école en cas de grève

→ **mode d'emploi** > maires

Promulgation de la loi n° 2008-790 par le Président de la République le 20 août 2008

Entrée en vigueur le 1er septembre 2008

ACCUEIL DES SCOLAIRES DE VOVES : l'application de la Loi du 20 août 2008

La Loi n° 2008-790 du 20 août 2008 a imposé à l'Etat, l'accueil obligatoire des élèves scolarisés en cas de grève des enseignants : lorsque cette grève concerne plus de 25 % des enseignants, cet accueil échoit en définitive aux maires des communes. Ainsi à Voves, la gestion des écoles maternelles et primaires dépend désormais de la Communauté de Communes de la Beauce Vovéenne. Il appartient au Président de la Communauté de Communes d'organiser cette prise en charge des enfants dès lors que les enseignants ont déposé leur préavis de grève 48 heures auparavant. En conséquence, les parents qui n'ont pas d'autre alternative, pourront recourir à ce service : leurs enfants seront accueillis dans les locaux du centre aéré et encadrés par un personnel sélectionné et agréé par l'inspection académique. Le ramassage scolaire faisant partie des prérogatives intercommunales, sera assuré.

V. Saclier

Roul'P'tits Loups,

LA HALTE-GARDERIE ITINÉRANTE



La Ville de Voves met à disposition de la structure la salle Jean Feugereux tous les jeudis.

La structure Roul'P'tits Loups est gérée par la Fédération Départementale des Familles Rurales d'Eure-et-Loir. Elle est soutenue et financée par différents partenaires la CAF, la MSA, la PMI (Conseil Général), le Pays de Beauce, le Conseil Régional, la Communauté de Communes de la Beauce Vovéenne, les communes de Voves, Ouarville, Theuville, Ymonville.
Il s'agit d'un bus aménagé pour le change, le repas et le couchage des enfants, ainsi que le transport de matériel pédagogique pour les bambins.
La Ville de Voves met à disposition de la structure la salle Jean Feugereux tous les jeudis.

Sandrine Bihan, éducatrice de Jeunes Enfants, directrice de la halte-garderie et Laurence Recegant, auxiliaire de puériculture accueillent 12 enfants âgés de 3 mois à 4 ans à jour dans leurs vaccinations, quelle que soit leur commune d'origine, sous réserve de places disponibles. La priorité étant donnée aux habitants de la Communauté de Communes de la Beauce Vovéenne.
Le but de la halte-garderie itinérante est :
• la socialisation des enfants qui sont (pour la grande majorité) confrontés pour la première fois à la collectivité.
• de laisser du temps libre aux familles
• d'être au plus près des populations concernées

La participation financière s'inscrit dans le cadre de la Prestation de Service Unique, tenant compte des revenus ainsi que de la composition des familles. Cette participation est donc variable et forfaitaire (le tarif horaire est compris entre 0,15 € et 2,70 €).
Une majoration de 25 % est appliquée aux familles n'habitant pas la Communauté de Communes de la Beauce Vovéenne.

Pour utiliser le service de la halte-garderie itinérante les familles doivent au préalable inscrire leur enfant. Cette inscription permet de déterminer les 2 séances d'adaptation nécessaires à la prise en charge de leur petit. En effet, il est nécessaire et important de le préparer à tout changement.

Cette période s'effectue de manière suivante :
- 1 fois ½ heure avec les parents,
- 1 fois ½ heure tout seul.
Suite à ces séances, les parents et l'équipe détermineront les créneaux horaires possibles pour accueillir l'enfant au sein de Roul'P'tits Loups.
Pour d'autres renseignements, contacter :
Halte-Garderie Itinérante
« Roul'P'tits Loups »
c/o Communauté de Communes de la Beauce Vovéenne
6 rue de Châteaudun
28150 Voves
Tél. 06 86 42 19 14

Sandrine Bihan

Roul'P'tits Loups se déplace au sein de la Communauté de Communes de la Beauce Vovéenne :

VOVES
salle Feugereux
Jeudi de 8h45 à 16h45

YMONVILLE
salle multi-activités
Mardi : semaines paires
de 8h45 à 16h45

THEUVILLE
salle des fêtes
Mardi : semaines impaires
de 8h45 à 16h45

OUARVILLE
salle des 4 vents
Vendredi 8h45 à 13h45

DÉROULEMENT D'UNE JOURNÉE



Après un temps d'accueil et de jeux libres où chaque enfant peut profiter des « coins jeux » mis à leur disposition (dînette, voiture, bibliothèque...), l'équipe propose une activité dirigée par l'adulte (pâte à modeler, peinture, parcours psychomoteur....
Lors de cette activité les enfants viennent par groupes de 4 à 6 s'ils le désirent. Puis autour d'un petit verre d'eau, Laurence et Sandrine chantent, miment les historiettes, comptines et autres best-sellers de la chanson enfantine.
En fin de matinée les enfants retournent à des occupations plus libres, en attendant le retour des parents pour certains ou l'heure du repas pour les autres.
Vient ensuite le temps de la sieste ou des jeux calmes, suivi du goûter puis du retour des parents.

Micheline Dolléans 4e adjoint vous informe...



Mes missions :
- *l'action sociale*
- *la solidarité*
- *les personnes âgées*
- *les personnes handicapées*
- *la petite enfance*

Ces délégations qui m'ont été confiées, demandent de grandes qualités d'écoute et des capacités de discernement. « L'action sociale est un domaine où l'on peut dépenser beaucoup sans faire grand-chose ».
J'essaie d'allier l'efficacité et l'esprit d'économie pour la commune.
Je suis à la disposition, à l'écoute des personnes âgées et de leur famille, à la recherche d'informations pour leur donner des conseils, les guider, les orienter vers différents services d'aide à la personne. Favoriser le maintien à domicile est mon conseil le plus cher lorsque la situation le permet.

LES AÎNÉS

Chaque année la municipalité offre gratuitement un déjeuner avec animation et orchestre, aux personnes de plus de 70 ans habitant dans la commune.
Un moment de rencontre important qui permet à tous de se réunir dans une ambiance conviviale, de discuter, d'échanger et de passer une journée agréable.



Quelques jours après, une journée récréative, animée par le même orchestre et chanteuse est également offerte aux résidents de la maison de retraite afin que ceux-ci trouvent également une joie de vivre ainsi que des moments de bonheur et d'évasion.

REMISE DES PRIX DU COLLÈGE



Le lundi 23 juin 2008, M. Guerrini a tenu successivement son rôle de Maire de Voves et de Président de la Communauté de Communes de la Beauce Vovéenne. En effet à l'occasion de la remise des Prix du Collège Gaston Couté, les Prix de la Ville de Voves et François Huet ont été remis par le Maire et son conseil municipal. Quant au prix Gaston Couté, il a été décerné par le Président de la Communauté de Communes accompagné de quelques délégués communautaires.

Cette année, les élèves à l'honneur sont :
Prix François Huet : Benjamin Entremont
Accessit : Alexis Cheron
Prix de la Ville de Voves : Cindy Rigault
Accessit : Faustine Richard
Prix Gaston Couté : Cécile Roman
Accessit : Quentin Revoise

RÉCOMPENSES POUR LE FLEURISSEMENT

«Coup de pouce» pour inciter les particuliers à faire des efforts de fleurissement.

Notre ville si bien fleurie et si appréciée de tous, demande une participation de votre part pour la rendre encore plus jolie.
Ce concours est ouvert à tous en vous inscrivant en mairie
(34 inscrits en 2008). Chaque participant est récompensé de ses efforts en recevant des prix et des cadeaux.



Pour 2009, les inscriptions débuteront en Mairie courant mai.

LE MARCHÉ

Parce que les marchés sont importants pour le dynamisme des centres-villes, une enquête a été menée afin de recueillir l'avis et l'attente des habitants sur ce point.
Voici les résultats d'enquête concernant l'emplacement et les désirs des consommateurs assidus à ce jour de marché.
L'enquête montre que l'emplacement convient à 87 % et que les produits satisfont les utilisateurs réguliers à 79 %.
La 19 e édition du goût dont l'objectif est d'éduquer les palais des enfants, a eu lieu le mardi 14 octobre 2008 sur le marché.
Plusieurs professeurs accompagnés de leurs élèves de CM1 et CM2 étaient présents afin de leur faire découvrir viande, poisson, fruits et légumes frais pour réveiller leurs papilles gustatives.
Ce but est également de promouvoir le patrimoine alimentaire français, valoriser les métiers et savoir-faire associés et permettre le partage d'expériences autour du plaisir du goût, de la cuisine et de la connaissance des produits.



ÇA VOUS CONCERNE

ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

La semaine scolaire est composée de 24 heures pour tous les élèves, 6 heures par jour les lundi, mardi, jeudi, vendredi.
L'aide personnalisée a été positionnée le soir aux mêmes heures que l'étude, à raison de 2 heures par semaine par enfant concerné. Le transport est assuré par les parents.

LA PETITE ENFANCE

Des structures d'accueil pour les jeunes enfants sont prévues pour améliorer la qualité de la vie en milieu rural et notamment des services à la personne : la récré des bout'chous (PMI), lieu d'accueil parents-enfants, centre de loisirs le mercredi toute la journée et vacances scolaires.

GARDERIE SCOLAIRE

Les enfants de l'école maternelle Charles Perrault seront accueillis à la garderie, le matin de 7h00 à 8h50 et le soir de 16h30 à 18h30 (1,75 € /période).
Les élèves de l'école primaire Jean Moulin cycle I et II seront accueillis à la garderie uniquement le matin de 7h00 à 8h50 à l'école Jean Moulin située rue François Huet (1,75 € la matinée).

Informations auprès de la Communauté de Communes de la Beauce Vovéenne 02 37 99 12 63

ENVIRON QUATRE CENTS ÉLÈVES ONT PARTICIPÉ AU CROSS DU COLLÈGE DE VOVES





Une fois n'est pas coutume, le mardi 1er avril 2008 s'est déroulé le cross du collège Gaston Couté de Voves sur le site du plan d'eau communal.
À l'initiative des enseignants EPS, aidés par tous les personnels du collège, ce cross est inscrit dans le projet pédagogique EPS et doit permettre une meilleure entrée des élèves de CM au collège.
C'est ainsi que des élèves des écoles de Boisville-la-Saint-Père, de Jeanne d'Arc et Jean Moulin de Voves sont venus courir auprès des sixièmes du collège.
Huit courses, allant de 1 500 m à 2 500 m, se sont déroulées sur la matinée en fonction du niveau de classe et du sexe.
À l'issue de chaque course, les concurrents avaient le droit à un goûter et quand toutes les épreuves étaient terminées, c'est au collège qu'a eu lieu la remise de récompenses.
Si ce cross a été une totale réussite, ce n'est pas seulement du fait de cette belle journée ensoleillée.
Sans l'apport des services techniques de la Communauté de Communes de la Beauce Vovéenne et de la municipalité de Voves, les élèves n'auraient pas pu utiliser les « marabouts » comme vestiaires ou pour le stand goûter.
Sans les artisans et commerçants du canton de Voves ainsi que le Conseil Général, les sept premiers de chaque course n'auraient pas bénéficié de récompenses.

Christian Guérin, coordinateur
de l'équipe pédagogique EPS du collège

LA FÊTE DE LA MUSIQUE A BATTU SON PLEIN

En ce samedi 21 juin, la fête de la musique a battu son plein dans les rues de Voves, sous un soleil resplendissant. La venue l'après-midi, de l'Ensemble Cuivre de l'Ecole de Musique de la communauté de communes dans la rue de la République, a apporté joie et bonne humeur sur les terrasses.
La Chorale la Mi-Bémol, l'Association Twirling de Voves, l'Harmonie et la Country, ainsi que le groupe Psychotromps ont animé jusque tard dans la nuit la Place de l'Eglise où le public était nombreux pour les applaudir.

V. Lhoste

LA SECTION DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS AU CHAMPIONNAT DE FRANCE



Du 4 au 6 juillet 2008, la section des jeunes sapeurs-pompiers de Voves a défendu les couleurs Euréliennes lors du rassemblement technique national (championnat de France) qui avait lieu à Tours.
Ce concours de manœuvre était composé de deux épreuves, l'une sur la prise en charge d'une personne en arrêt cardio-ventilatoire après électrisation, l'autre sur l'établissement de deux lances à eau.
Nos dix jeunes qui avaient fait le déplacement en autocar avec trois encadrants ont obtenu la 60 e place (sur 124 équipes engagées).
C'est la première fois depuis ses 12 années d'existence que notre section était sélectionnée pour participer au championnat de France.

Le dimanche 14 juin 2009, le stade Gilbert Poulain accueillera le rassemblement technique départemental au cours duquel s'affronteront les vingt-cinq équipes d'Eure-et-Loir.

Lieutenant Franck Fourmas

MEETING D'ATHLÉTISME 10 ANS STADE DE FRANCE



Le meeting d'athlétisme correspond à la quatrième étape de la golden league et s'est déroulé 4 semaines avant le début des jeux olympiques de Pékin. Les meilleurs athlètes viennent y réaliser une dernière grande performance avant le grand départ.
Le 18 juillet 2008, sous l'impulsion de Gaz de France en partenariat avec la Commune de Voves, des jeunes Vovéens ont pu assister au 10e meeting d'athlétisme Gaz de France Paris-Saint Denis
Cette opération a pour objectif d'offrir à des jeunes qui n'ont pas accès à ce type d'évènement, la possibilité de découvrir peut être pour le première fois le sport roi de l'olympisme, ses athlètes et le mythique stade de France.
8 000 jeunes ont été invités sur 13 régions françaises.
Voves a pu bénéficier de 40 places.
La plupart des places ont été distribuées lors de remises de prix, comme celui de Voves ou François Huet, ainsi que ceux de l'UNSS. Le conseil municipal des jeunes et les jeunes sapeurs pompiers ont également fait partie du voyage. La commune a pris en charge le transport et l'encadrement de la sortie (10 adultes dont du personnel de la commune).
Le programme a été le suivant : départ de la salle Feugereux le 18 juillet à 14 heures, arrivée au stade de France vers 17 heures. Après ouverture des portes, les jeunes ont découvert diverses épreuves, le javelot, en autre, le handisport et le 100 mètres hommes. Cette sortie s'est terminée par un concert de la chanteuse Nadiya.
Le retour s'est fait dans la joie vers 1 heure du matin.

Mary Crofils

EN AVANT-PREMIÈRE

Nous avons eu le plaisir d'accueillir à Voves, le samedi 20 septembre 2008, la Compagnie du Théâtre en Pièces dirigée par Emmanuel Ray, pour une représentation de son nouveau spectacle : Electre de Sophocle.
Emmanuel Ray a souhaité présenter cette pièce en avant première à Voves, sur le site du camp, lieu chargé d'histoire où l'homme a souffert et résisté.
En effet, cette compagnie se déplace beaucoup, pour aller à la rencontre du public, et pour associer le patrimoine au spectacle.
Malheureusement, la météo capricieuse à cette époque ne l'a pas permis, et la représentation s'est tenue à la Salle Feugereux devant un public conquis.

V. Lhoste

FESTIVITÉS EN PRÉVISION SUR 2009

Fête du Printemps :
changement de date
Le 3 mai est retenu pour cette fête organisée par le Comité d'animation.
N'hésitez pas à contacter le Comité d'animation qui recherche des bénévoles

Fête de la Musique :
le 20 juin 2009

Fête de la Pomme de Terre :
en lien avec les 3 jours fous de l'UCIA, début septembre.

Fête du Sport :
en lien avec la journée des Associations début septembre.

Le Marché de Noël :
courant décembre sur la place de l'Eglise.



CARNIS ERIC
« Décors Peinture »



Peinture décoration
Ravalement
Vitrerie
Revêtements sols et murs

Tél. 02 37 99 06 51
Port. 06 88 74 66 92

24 boulevard Collier Bordier 28150 VOVES





HOMMES ■ FEMMES ■ ENFANTS

Christian Pellet • Mephisto • Luxat . Rhode • Metayer • Sonate • Kim
Babybotte • Kickers • Bellamy • La Vague • Romika • Le Chameau etc...

5 place de l'Église 28150 VOVES Tél. 02 37 99 09 96



Réseaux Electricité (HTA, BTA)
- Gaz - AEP et Eclairage Public

Z.I. - B.P. 4 28140 Orgères en Beauce
Tél. 02 37 99 74 74 Fax 02 37 99 74 86

TELE HIFI VIDEO MENAGER



On vous connaît si bien.

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
DÉPANNAGE

Philippe DILESEIGRES

LIVRAISON GRATUITE

Tél. 02 37 99 06 18 2 boulevard Maurice Viollette VOVES

Entreprise JEAN-LUC DENIZET

MAÇONNERIE - COUVERTURE

Tél. 02 37 99 18 59

2 rue du Bourneuf 28150 FAINS LA FOLIE

VILLEAU TAXI

06 88 29 28 13 - 02 37 99 04 75

Transports toutes distances ■ Transports d'enfants
Malades assis ■ Hôpitaux ■ Cliniques
Aéroports ■ Gares ■ Colis
Remboursement toutes caisses
COMMUNE DE STATIONNEMENT VILLEAU

TABAC - CADEAUX - JOUETS

SNC Velard AMP



Tél. 02 37 99 18 82

10 place de l'Église 28150 VOVES





ÉTABLISSEMENTS **DREUX**

Tél. 02 37 18 07 77



- **FOURNITURES INDUSTRIELLES**
- **PNEUS POUR ESPACES VERTS**

ZA Le Moulin Geargeot VOVES Fax : 02 37 99 20 49

DURET SA



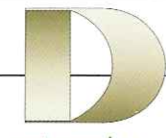
25 rue Paul Deschanel 28150 VOVES

Tél. 02 37 99 98 70
Fax 02 37 99 98 71

MACHINES
AGRICOLES
IRRIGATION
CASE IH



10 rue des Trois Rois 28150 VOVES Tél. 02 37 99 15 10



entreprise
peinture
vitrerie
ravalement

DUBOIS S.A.S

3 rue des Claies 28150 Voves
S.A. au capital de 200 000 Euros

Tél. 02 37 99 01 79
Fax 02 37 99 08 34

ASSOCIATIONS SPORTIVES

NAUTIC CLUB VOVÉEN
Mme POTVAIN Martine
Tél. : 02.37.99.10.56 (Piscine)

LES GAIS MOISSONNEURS
Association d'Éducation Populaire
M. POULAIN Jean-Paul
Tél. : 02.37.99.02.20

Société Sportive
Mme ROMAN Nadège
Tél. : 02.37.99.09.15

JUDO-CLUB
Mme MAILLARD Catherine
Tél. : 06.83.50.22.64

PÉTANQUE VOVÉENNE
M. GARREAU Rodolphe
Tél. : 02. 37. 90. 54. 73
Tél. : 06.15.12.55.30

UNION SPORTIVE VOVÉENNE (football)
M. LEGOULLON Marc
Tél. : 02 37.99.01.72

TENNIS CLUB VOVÉEN
M. DUGUET Guy
Tél. : 02.37.99.02.84

ASSOCIATION CYCLOTOURISTE VOVÉENNE
M. CŒURJOLY Stéphane
Tél. : 02 37.99.09.37

«ARC EN CIEL» (Tir à l'arc)
M. BIRRE Éric
Tél. : 02 37.99.44.10

SPORTS LOISIRS DÉTENTE VOVES
M. JAULNEAU Bertrand
Tél. : 02.37.99.21.72

VOVES ARTS MARTIAUX
M. COURTADE Jean-Pierre
Tél. : 02.37.32.20.76

«TOUTES VOILES DEHORS»
M. AUBERT J. David
Tél. : 06.89.37.06.89

PLONGÉE CLUB VOVÉEN
M. LUSSAN-BIANCHI Rémo
Tél. : 02.37.24.98.30

TWIRLING (DANSE)
Mme LETARTRE Corinne
Tél. : 02.37.26.24.72
Tél. : 02.37.99.28.78

"LE GREEN VOVÉEN"
M. PELLETIER Hervé
Tél. : 06 08 63 06 26
Tél. : 02.37.84.05.92

TAKEDA-RYU MAROTO-HA
M. BREN René
Tél. : 06 08 30 63 19

ASSOCIATIONS CULTURELLES

MUSIQUE ET CULTURE EN BEAUCE
M. PATROUILLEAU Dominique
Tél. : 02.37.99.59.63

VOSTRO JUMELAGE
M. HAQUET Clément
Tél. : 02.37.99.23.71

HORIZON THÉÂTRE
Mme LECCI Florence
Tél. : 02.37.32.25.98

«ART Y SHOW»
Mme CHOUGNY Lydia
Tél. : 02.37.99.19.60

ASSOCIATIONS DE LOISIRS

LA «MI BÉMOL»
Mme POTIER Marguerite
Tél. : 02.37.99.14.64

L'HARMONIE MUNICIPALE
Mme LEFEVRE Béatrice
Tél. : 02 37.99.23.54

FOYER SOCIO ÉDUCATIF DU COLLÈGE GASTON COUTÉ
Mlle GALLAS Stéphanie
Tél. : 02.37.99.17.20.

VOVES DANSE ET COUNTRY
Mme MALHERBE Valérie
Tél. : 06.75.87.24.16

ASSOCIATIONS DIVERSES

LES BLÉS D'OR
Mme LAMIRAULT Jeannine
Tél. : 02.37.99.02.60

ADMR
Melle VASSORT Bernadette
Tél. : 02.37.99.07.45

COMITÉ DE L'ARBRE DE NOËL DES ÉCOLES PUBLIQUES
Renseignements en mairie

U.C.I.A.
M. FOURÉ Sébastien
Tél. : 02.37.99.25.61

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DE VOVES
M. BOUDET Geoffroy
Tél. : 02.37.99.02.98

JEUNES SAPEURS POMPIERS DE VOVES
M. NICOLAS Fabrice
Tél. : 02.37.99.14.47

ASSOCIATION DES CHASSEURS DE VOVES
M. CHAUVEAU Patrick
Tél. : 02.37.99.01.51

FAMILLE RURALE
M. POULAIN Jean-Paul
Tél. : 02.37.99.02.20.

COMITÉ D'ANIMATION DE VOVES
Mme FAUCONNIER Pascale
Tél. : 02.37.99.14.17

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES
Mlle LAIZEAU Chloé
Tél. : 02.37.99.04.64

ASSOCIATION "À 2 MAINS"
M. GROSS Éric
43 rue de Loigny la Bataille
28150 VOVES

ASSOCIATIONS ANCIENS COMBATTANTS

ANCIENS COMBATTANTS
M. DUPUY Jacques
Tél. : 02.37.99.01.93

FNACA
M. BRAULT Bernard
Tél. : 02.37.99.17.45

COMITE DE LIAISON DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE DE VOVES
M. BRAULT Bernard
Tél. : 02.37.99.17.45

«COMITÉ DU SOUVENIR DU CAMP DE VOVES»
M. EGRET Etienne (secrétaire)
Tél. : 02.37.99.01.35

ASSOCIATION DES VICTIMES ET RESCAPÉS DES CAMPS NAZIS DU TRAVAIL FORCÉ ET RÉFRACTAIRES D'E & L
M. MULLET Albert
Tél. : 02.37.99.23.82.

ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (F.C.P.E.)
Mme FOURMESTRAUX Nathalie
Tél. : 02.37.99.06.93

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE JEANNE D'ARC
Mme VINCHON Gwenaëlle
Tél. : 02.37.99.13.51

ÉCOLE JEANNE D'ARC
M. FAUCHEUX Vincent
Tél. : 02.37.99.17.52

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES INDÉPENDANTS DE VOVES
M. AVRIL Laurent
Tél. : 02.37.99.20.73

à savoir

Le tri sélectif

LES ERREURS DE TRI

NON RECYCLÉ :
à jeter dans votre poubelle ordures ménagères

- **sacs plastiques et films plastiques** enveloppant les revues et les emballages

- **petits emballages en plastique** tels que les pots de yaourt, de crème fraîche

- **tous les emballages ayant contenu des produits gras** : bouteilles d'huile, emballages de beurre

- **tout ce qui contient des restes** : les couche-culottes, les papiers salis ou gras, les barquettes sales, les mouchoirs en papier et autres articles hygiéniques

- **polystyrène** : toutes les barquettes de viande poisson …

- **tous objets métalliques autres que des emballages** : casseroles, cintres, papier alu…

- **jouets, chaussures, vêtements…** ce ne sont pas des emballages

- **jamais d'emballages dans des sacs plastiques** : toujours en vrac dans le bac

- **jamais de médicaments, d'ordures ménagères, déchets verts, produits toxiques (piles, batteries, pots de peinture, seringue), pièce de carrosserie automobile… ni ferraille ou gravats**

ATTENTION POUR ÊTRE RECYCLÉS :
jeter dans les bacs sélectifs

- **les emballages propres et secs** (bien vidés de leur contenu – pas nécessaire de les laver)

- **les papiers, les cartons, les revues et les journaux** (sans les attacher).

À SAVOIR :
les erreurs de tri compliquent le recyclage et génèrent des surcoûts. Ces déchets peuvent être incinérés avec récupération d'énergie.



LE VERRE NON RECYCLÉ :
à jeter dans votre poubelle ordures ménagères

- **faïence, pots en terre**
- **vaisselle cassée**
- **ampoules électriques** (certaines sont reprises en déchetteries)

ATTENTION POUR ÊTRE RECYCLÉS :
jeter dans les bornes à verre

- **bouteilles, pots et bocaux en verre VIDES ET SANS BOUCHON NI COUVERCLE**



COÛTS SUPPORTÉS PAR LE REFUS DE TRI

- collecte : 170,40 € TTC la tonne
- transfert au centre de tri et traitement : 329,39 € TTC la tonne
- transfert du refus et incinération : 117,59 € TTC la tonne

soit : 617,37 € TTC la tonne

Si les refus de tri avaient été mis en ordures ménagères et donc collectés et traités directement ils n'auraient supporté que les coûts de collecte et d'incinération soit 160,16 € TTC la tonne.
Le surcoût des refus de tri est donc de 617,37 € – 160,16 € soit 457,22 € TTC la tonne,

Ce qui représente, pour un taux de refus moyen annuel de 20 % (environ 375 tonnes/an), un surcoût de 171 457 € pour notre syndicat.

M.H. Massot

état civil 2007

NAISSANCES

Charlie Hubert	05.01
Maëlys Bourgeois	17.01
Nathan Ponsard	09.02
Arwen Herment - - Auroy	17.02
Clémence Vinchon	16.04
Evan Morvan	02.05
Jules Morello	18.05
Chloé Bouet	25.05
Corentin Lhôte	22.06
Lucas Haudebourg - - Chambrun	23.06
Kaythleen Benoit - - Clairicia	03.07
Estéban Chaumet - - Poiret	14.07
Ylan Duchêne	23.08
Louna Koch	10.09
Noah Koch	10.09
Shellsy Pelou	23.09
Clara Tournereau	02.10
Hakim Mezghiche	19.10
Loïc Proust	03.11
Delwina Galliot - - Cumant	04.12
Nathan Vacher	04.12
Baptiste Bry	07.12
Elliot Lebaron	07.12
Eddy Flahaut	22.12
Emma Mrad	26.12

MARIAGES

Charles Legagneux et Suzanne Chabot	13.01
Mickaël Palaquer et Stéphanie Dague	28.04
Nicolas Boudet et Emilie Brière	12.05
Freddy Antal et Fabienne Dufer	26.05
Gérald Gautier et Pascale Chaut	02.06
Pascal Petit et Evelyne Fouquet	02.07
Charles Morère et Lauren Chartier	07.07
Richard Villedieu et Gaëlle Delahaye	07.07
Martial Charrier et Nathalie Verrier	07.07
Jean-Michel Chatelin et Manuela Dagorne	25.08
Romuald Prévost et Nathalie Falou	25.08
Anthony Bottin et Marie Cera	15.09
Pascal Pécourt et Kristelle Pinon	15.09
Ludovic Lhérault et Solenn Toupense	22.09
Gaël Defiolle et Véronique Deray	29.09
Pierre Bussières et Véronique Antoine	20.10
Jérôme Verrier et Caroline Rutard	01.12

DÉCÈS

Pierre Cusenier	04.01
Yvette Viger Vve Blaineau	05.01
Noël Arondeau	16.01
Guy Bouvet	24.01
Daniel Perront	25.01
Lucienne Boucher Vve Ganne	04.02
Suzanne Latimier	07.02
Monique Gicquel ép. Fouilleul	10.02
Gilbert Van Der Stuyft	14.02
Jean-Claude Génin	04.03
Paulette Gouablin Vve Delbort	21.03
Madeleine Lejars	26.03
Denise Dorard Vve Tourne	26.03
Cécile Chauveau Vve Joseph	27.03
Mauricette Fallou ép. Houry	02.04
Rolande Prévosteau Vve Maguet	05.04
Marcelle Barot Vve Couilleaux	15.04
André Pichereau	16.04
Georges Pichard	10.05
Julien Lavigne	24.05
Denise Bourdon ép. Brunet	02.06
Jean Dozias	12.06
Clément Legrais	15.06
Willy Briffond	17.06
Robert Hacault	20.06
Manfred Hendl	19.07
Roger Amé	21.07
Marthe Legrais Vve Imbault	27.07
Francine Nadler Vve Godivier	03.08
Henri Dos	23.08
Liliane Moulard Vve Sautton	14.09
Olivier Mineau	01.10
Renée Champeval Vve Gouin	17.10
Bernard Fauveau	26.10
Odette Poulain Vve Chatelet	28.10
Jacques Cottin	13.11
France Duguet Vve Harrot	28.11
Emile Bartaire	08.12
Paulette Saumet Vve Martin	11.12
Marie-Thérèse Fillâtre	26.12
Odette Sudour Vve Robert	30.12

état civil 2008

NAISSANCES

Malone Hemery	11.01
Stan Jalicon	14.01
Sofiane Saâdi	17.01
Anthony Agogué	18.01
Lorine Vassort - - Pohu	28.01
Claire Piedallu	24.02
Delson Moulard	03.03
Méziane Gaucher	07.03
Tim Jégou	17.03
Bryan Adam	31.03
Antoine Thibault - - Porthault	01.04
Ema Laffeach	10.04
Angèle Morand - - Blin	22.04
Noa Lemaire	25.04
Kurtys Gérard - - Matricardi	02.06
Emilie Peillon	18.06
Jules Poulain	23.06
Lili Manceau	11.07
Enzo Billard - - Auvray	22.07
Brithney Pop	06.08
Améllia Gérard	29.08
Tyler Dagorne - - Lateurtre	06.09
Camille Flohic	10.09
Candice Curé	13.09
Erine Quinet	28.09
Cyprien Chaperon	06.10
Melinda Duval	08.10
Mathis Monier	16.10
Chloé Cavil - - Colin	28.10
Ethan Tardif	28.10
Tïa Mariau	09.11
Crystal Barrault	01.12

MARIAGES

Lionel Valcke et	
Priscilla Lesaffre	12.04
Tony Lopes Alexandre et	
Sabrina Martin	10.05
Arnaud Dauvilliers et	
Sandrine Posière	07.06
Damien Jonot et	
Myriam Boulard	07.06
Gérard Chaillou et	
Jeanne Célis	05.07
Laurent Techer et	
Adelina De Almeida	12.07
Omar Soussi et	
Malika Kouidar	12.07
Sylvain Perront et	
Isabelle Tenin	19.07
Michaël Vassort et	
Sandrine Poulain	30.08
Paul Paixao et	
Nathalie Deletoile	25.10

DÉCÈS

Christiane Gouablin	
Vve Bardini	14.01
Gilbert Hallouin	20.01
Marcelline Richard	
Vve Lejars	06.02
Marie-Louise Breton	
Vve Violette	08.02
Jocelyne Dupoty	
Vve Perront	08.02
Renée Tourneux	26.02
Jacquy Manceau	07.03
Georgette Martin	
Vve Couette	09.03
Gaston Hubert	16.03
Auguste Bonhommet	27.03
René Beaugé	02.04
Paul Legris	07.04
André Doublet	12.04
Pauline Goussard	
Vve Maupu	14.04
André Mineau	14.04
Marcel Delarue	10.05
Raymonde Maguet	25.05
Pierrick Laurent	26.05
Ginette Planchenault	
Vve Cocheteau	08.06
Denise Cornilleau	
Vve Habert	12.06
Lucienne Pécheux	
Vve Richard	13.06
Serge Delalande	20.06
Huguette Barré	
Vve Chaillou	27.06
Bernard Benoist	10.07
Jeanne Brossin	
Vve Beaugé	11.07
Colette Tansorier	11.07
Stéphane Signori	16.07
Colette Chauveau	
Ep. Bernard	24.07
Gisèle Fouré Vve Magarian	09.08
Marie Hannier Vve Rivière	16.08
Andrée Maugars Vve Auffret	28.08
Arnaud Lefebvre	02.09
Pierre Le Merlus	17.09
Liliane Douin ép. Galoup	01.10
Yvette Germain	
Vve Goujon	01.10
Luc Prévost	11.10
Paul Boucher	15.10
Monique Mesme	
Ep. Sureau	01.11
Marcel Rutard	02.11
Robert Lejars	05.11
Paul Davory	09.11
Gilberte Carthagene	
Vve Brierre	20.11
Philippe Buisson	22.11
Roger Borde	23.11
Paul Amé	29.11
Marie Valée Vve Boulland	09.12
Marie-Thérèse Puillandre	12.12
Bernard Goussard	18.12
Renée Villers Vve Léger	21.12
Claude Ferré	25.12







Voiture climatisée
28310 Fresnay-l'Évêque **Tél. 06 08 37 13 75**





Parrainé par le ministère de la Culture et reconnu par l'Education Nationale

Académie et Atelier d'art des Quatre Vents

Enseignement de l'Art classique et contemporain pour tous
Enfants • Adolescents • Adultes

4 rue de la République 28150 Prasville
Tél./Fax 02 37 32 26 30
Site : www.atelierdartsdes4vents.com

COIFFURE Mixte à Domicile

l'Utile et l'Agréable
l'Art et la Manière

DOMINIQUE Tél. 02 37 99 27 77

MINEAU Pascal



Tél. 02 37 99 14 89

Plomberie - Chauffage - Sanitaire
Installation - Dépannage - Entretien Fuel
Plancher chauffant

3 bd Collier Bordier 28150 VOVES • Fax 02 37 99 08 72





- Papier peint
- Revêtement de sol
- Peinture
- Droguerie

CADEAUX - MAROQUINERIE - NAPPAGE - BIJOUX

4 place de l'église 28150 VOVES - Tél. 02 37 99 11 55

Bientôt ouverture d'un site Internet : www.kadeol.com

Martin Traiteur

Réceptions Mariages Evènements

Didier Martin
06 03 90 54 31
martin.didier@laposte.net
SARL Le Biberon
1 bis, rue du Dr Rabourdin
28150 Voves
Tél. 02 37 99 29 37

MAISON DE LA PRESSE

Presse - Librairie - Papeterie - Jeux

Relais Transbeauce

Sandrine Blondeaux

Tél. : 02 37 99 00 31

Relais Colis

5 rue de la République - 28150 VOVES

Loukéa



Tél. 02 37 99 19 32
1 rue des Claies 28150 Voves

Robe de chambre
Chemise de nuit
Pyjama
Maillot de bain
Chaussettes

Boucherie

CHARCUTERIE - TRIPERIE - VOLAILLES

Viandes de 1er choix

Yvon et Chantal LAIZEAU



1 rue de loigny 28150 VOVES • Tél. 02 37 99 04 64

L'Escale

Bar-Tabac-Jeux-Bimbeloterie

Martine Cuissard

Ouvert de 6h30 à 19h30 Week-end 8h à 20h

9 rue de la République 28150 VOVES

ISABELLE FLEURS



SARL AUBRY-MESLAND

Tél. 02 37 99 00 03

- Plantes vertes et fleuries
- Compositions florales pour toutes circonstances
- Plants de fleurs
- Cadeaux

18 rue de Loigny-la-Bataille 28150 VOVES